

Metz, le 09 janvier 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

SCI BENSON

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

Représentée par M. LAMBERT Dan
140 route de Bitche
57200 SARREGUEMINES

OBJET : Dossier de déclaration concernant la gestion des eaux pluviales d'un bâtiment d'activité de vente de VL et de parkings d'exposition de voitures - Rue de Bitche à SARREGUEMINES

Courrier de non opposition

RÉF. : Enregistrement par téléprocédure sur Service-Public.fr

P.J. : 1 fiche récapitulative et descriptive du IOTA

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

• **Gestion des eaux pluviales d'un bâtiment d'activité de vente de VL et de parkings d'exposition de voitures d'occasion Route de Bitche à SARREGUEMINES**

pour lequel un premier récépissé vous a été délivré lors de l'enregistrement du dossier initial en téléprocédure sur Service-Public.fr en date du 26 octobre 2022, puis un second récépissé le 04 janvier 2023 lors du dépôt des pièces complémentaires, sous le n° DIOTA-221026-091153-408-022, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Le descriptif sommaire de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de 57200 SARREGUEMINES où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,
p.i. L'adjointe à la responsable de l'unité police de l'eau



Astride ERMAN